

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2024

AMÉLIORER LE TRAITEMENT DES MALADIES AFFECTANT LES CULTURES
VÉGÉTALES À L'AIDE D'AÉRONEFS TÉLÉPILOTÉS - (N° 380)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE23

présenté par

Mme Batho, M. Tavernier, M. Biteau, Mme Chatelain, M. Fournier et Mme Laernoës

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 12, substituer aux mots :

« des personnes travaillant sur les parcelles à traiter, au moins, ou pour l'environnement »,

les mots :

« humaine et l'environnement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli.